

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS D'ALSACE DE CONCOURS COMPLET 2017



1. Généralités

Principe :

- Les épreuves supports des Championnats d'Alsace de CCE Amateur & Club sont définies par le CRE Alsace.
- Les Championnats d'Alsace de CCE Amateur & Club se disputent sur un concours unique.

Epreuves :

- Dans le cadre des Championnats d'Alsace Amateur, seront organisées les épreuves Amateur 4, Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite.
- Dans le cadre des Championnats d'Alsace Club, seront organisées les épreuves Club 3, Club 2 et Club 1.

2. Qualifications et conditions de participation

- Les enseignants titulaires d'une licence « Amateur » ne peuvent prendre part qu'aux Championnats Amateur 1 et Amateur Elite.
- Les enseignants titulaires d'une licence « Club » peuvent prendre part aux épreuves « Club » et « Poney E » sauf si elles sont labellisées ou servent de supports à des Championnats.

Les cavaliers engageant plusieurs chevaux dans l'épreuve support de leur Championnat devront déclarer leur cheval de Championnat auprès du secrétariat du concours avant le début de l'épreuve et partir en 1^{er} avec celui-ci.

- Un même cavalier ne peut courir qu'un seul Championnat Amateur.
- L'ordre des tests sera précisé dans l'avant-programme du Concours support du Championnat.

3. Attribution des titres

- Amateur & Club : il sera établi un classement individuel. Le gagnant de l'épreuve sera déclaré Champion(ne) d'Alsace.
- Pro : le titre de Champion(ne) d'Alsace sera décerné sur la base du classement de la Computer-List nationale arrêtée à la veille des Championnats d'Alsace Amateur.